



République Française

Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le 10/03/2026

ID : 017-200041689-20260302-CC2026_053-DE



Conseil Communautaire du 2 mars 2026

Objet : Reprise anticipée du résultat 2025 - Budget principal

Numéro de délibération : CC2026_053

L'an deux mille vingt six, le deux mars, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 17 février 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francis BOIZUMAULT, Eric POISBELAUD, Rémi LAMARE, Christian FERRU, Daniel LAGARDE, Charles BELLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Jacques BARON, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Pierre ARNAUD, Christine VERNON, Bernard GOURSAUD, Didier COSSET, Danièle PERAUD, Fabrice HILLAIRET, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Gérard LAMIRAUD, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Michel LAVILLE, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Roseline GICQUEL, Joël WICIAK, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Daniel DARDILLAT, Michel FILLEUL, Patrick XICLUNA, Liliane BEGUE, Sylvain MARCHAL, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Ornella TACHE, Dominique BOUIN, André LECLERE, Dominique SEYFRIED, Maurice PINEAU, Didier BASCLE, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Catherine BAUBRI, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Frédéric EMARD, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAZON, Jean-Claude GODINEAU, Daniel LEMRAY, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Jacques GOGUET, Christelle MARCHET, François BOURGEOIS, Didier DAUNIZEAU, Julien GOURRAUD, Suzette MOREAU, Françoise CHENIN, Marie-José TRICHET, Simone ROY, Jean-Claude MARTEAU, Didier MARTIN

Absents excusés ayant donné procuration :

Jean-Luc DUGUY donne pouvoir à Jean-Michel GAUTIER
Wilfrid HAIRIE donne pouvoir à Liliane BEGUE
Marie-Pierre LE SELLIN donne pouvoir à Patrick XICLUNA
Myriam DEBARGE donne pouvoir à Marylène JAUNEAU
Matthieu GUIHO donne pouvoir à Fabien BLANCHET
Philippe BARRIERE donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Gaëlle TANGUY
Anne DELAUNAY donne pouvoir à Catherine BAUBRI
Fabrice RENAUD donne pouvoir à Jean-Michel MANCEAU

Absents :

Fabien BRODU, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Alain BILLAUD, Marie-Agnès BEGEY, Philippe LACLIE, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Germain HENNION,

Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Roland NAZET, Odile MEGRIER, Alain INGRASSIA, Jean-Mary BOISNIER, Frédéric BRUNETEAU, Françoise GUERET, Michel GARNIER, Jean-Michel CHARPENTIER, Christian GRATEREAU, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-KUJU, Thierry GIRAUD, Hénoch CHAUVREAU, Pierre-Michel MARCH, Francis GUAY, Danielle PERTUS, Patrick REVEILLAUD, Suzanne FAVREAU, Laurent BOUILLE, Pierre TEXIER, Francine MINEAU, Alain BERTIN, Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY

Secrétaire de séance :

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

GROS Véronique

Nombres de membres :

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 94

Votants : 103

Pouvoirs : 9

Publication (affichage) ou notification du :

Reprise anticipée du résultat 2025 - Budget principal

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le 10/03/2026

ID : 017-200041689-20260302-CC2026_053-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 1612-32,

Considérant que Vals de Saintonge Communauté souhaite voter son budget primitif 2026 avant d'avoir voté le Compte financier unique (CFU) au regard du calendrier électoral 2026,

Il est rappelé que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité suivant le vote du Compte financier unique à l'appui de la décision budgétaire de reprise de ce résultat.

Toutefois, le budget peut être voté avec une reprise anticipée des résultats si le Compte financier unique n'a pas encore été adopté au moment du vote du budget primitif.

La reprise anticipée doit être justifiée par une fiche de calcul signée par l'ordonnateur et attestée par le comptable public, complétée d'une balance des comptes, du tableau des résultats et d'un état des restes à réaliser (RAR). A l'appui de ces éléments, les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation peuvent alors être inscrits par anticipation au budget primitif.

Il est précisé que si le CFU venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, le conseil communautaire devrait procéder à leur régularisation et à la reprise des écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du CFU.

Les comptes de l'exercice 2025 du budget principal font apparaître les résultats suivants :

Exercice 2025	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Dépenses	5 436 481,73	36 207 631,27
Recettes	5 084 294,14	38 221 145,18
Résultats 2025 (A)	-352 187,59	2 013 513,91
Résultat antérieur (B)	-3 827 653,30	8 041 203,69
Résultat de clôture 2025 (=A+B)	-4 179 840,89	10 054 717,60

Les résultats du budget principal, validés par le Service de gestion comptable (SGC), font apparaître :

- un excédent de clôture de fonctionnement de : 10 054 717,60 €
- et un déficit de clôture d'investissement de : 4 179 840,89 €.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'affecter au budget primitif 2026 du budget principal le résultat comme suit :
 - Au compte 002 : résultat de fonctionnement reporté (recettes de fonctionnement) : 6 724 881,13 €
 - Au compte 001 : solde d'exécution de la section d'investissement (dépenses d'investissement) : 4 179 840,89 €
 - Au compte 1068 : affectation à la section d'investissement : 3 329 836,47 €
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 103
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,

La 1^{ère} Vice-Présidente pour le Président de Vals de Saintonge Communauté,

Le Président de Vals de Saintonge Communauté,

Signé électroniquement par : Jean Claude GODINEAU
Date de signature : 10/03/2026
Qualité : Président

Jean-Claude GODINEAU

Signé électroniquement par : Annie PEROCHON
Date de signature : 10/03/2026
Qualité : 1^{ère} Vice-Présidente

Annie PÉROCHON